



## Projet ACSI<sup>1</sup>

### TRANSMAR

---

Une compagnie de transports maritimes TRANSMAR assure le service d'une ligne régulière de passagers au moyen de quatre paquebots présentant des capacités et des degrés de confort différents.

La société TRANSMAR effectue un départ journalier dans chaque sens, généralement en début de matinée. Chaque navire réalise le trajet en 24 heures environ et stationne dans les ports terminus pendant une durée approximativement égale.

Les bateaux offrent de 1500 à 2000 places réparties en 4 classes de cabines en proportion variable selon les bateaux.

La réservation des places peut se faire six mois à l'avance et jusqu'à 48 heures avant le départ du paquebot choisi, directement au siège de la compagnie TRANSMAR par lettre, fax ou par l'intermédiaire d'une agence de voyage. Passé le délai de 48 heures, la vente de cartes d'embarquement ne peut plus s'effectuer qu'aux bureaux de la compagnie sur les quais d'embarquement. Sinon les clients ont la possibilité de retirer les cartes d'embarquement au Siège régional ou au bureau sur le quai.

Les agences de voyage peuvent accéder à la liste des places disponibles en temps réel et ont la possibilité d'éditer, directement, les cartes d'embarquement pour leurs clients grâce à des imprimantes spécialisées.

Les voyageurs réservent leurs places en précisant pour le jour du départ et le jour du retour du voyage :

- La date précise de leur voyage,
- Le bateau choisi (parmi les quatre),
- La classe de cabine choisie.

Les réservations individuelles ne sont prises en considération que moyennant le paiement d'un acompte d'un montant égal à 10% du prix total.

La réservation est suspendue jusqu'à la perception de l'acompte (mandat, chèque ou virement). Les agences de voyage disposant d'un compte courant après de la compagnie n'ont pas besoin de verser d'acompte.

Ces agences de voyage accréditées ont donc obligatoirement un compte courant à la compagnie qui est débité directement du montant figurant sur les cartes d'embarquement délivrées sans paiement d'acompte préalable. La facturation est réalisée mensuellement pour les agences de voyages. Les agences doivent régulièrement approvisionner le compte courant par virement ou chèque afin de solder les factures

Vingt-cinq agences de la région sont en liaison avec la compagnie TRANSMAR et assurent la vente de 60% des places. Malgré leur demande, les agences n'ont pas de quotas réservés dans l'attribution des places.

Dans le cas où aucune place n'est disponible pour le client correspondant aux critères choisis, il est demandé au client s'il souhaite figurer sur une liste d'attente en vue de libération de place par des annulations.

---

<sup>1</sup> *Projet à réaliser en binôme.*

Si la carte d'embarquement n'a pas été encore éditée à la demande du client, il peut annuler ses réservations et cela entraîne uniquement un remboursement partiel de l'acompte versé, la retenue étant inversement proportionnelle au nombre de jours de préavis. Elle est de 100% si l'annulation parvient moins de 48 heures avant le départ.

Pour les agences qui ne versent pas d'acompte, un débit forfaitaire leur est appliqué pour chaque annulation donnant lieu au remboursement du montant total qui avait été débité systématiquement au compte de l'agence.

Chaque jour avant 12 heures, la compagnie établit la liste nominative des passagers devant embarquer le surlendemain et ayant réglé le solde de leur réservation. Les clients pourront récupérer les cartes d'embarquement jusqu'à une heure avant le départ du bureau de la compagnie TRANSMAR situé sur le quai. Les cartes d'embarquement sont individuelles et correspondent à une cabine ou à une place selon les classes.

## **Travail à réaliser**

**Créer un dossier contenant :**

- 1. le MCC (modèle conceptuel de communication) du système construit**
- 2. le MCD (modèle conceptuel de données) de ce système construit, sans oublier de préciser les clés et les cardinalités.**
- 3. le MLD relationnel résultant de la transformation du MCD**
- 4. le MCT (Modèle conceptuel des Traitements) concernant les clients directs construit.**
- 5. le MOT (Modèle Organisationnel des traitements) concernant les clients directs, construit.**

# Annexe

**Avertissement:** Ces formulaires sont donnés à titre d'exemple. Ils pourront vous aider à réaliser votre dossier d'analyse

Exemple de formulaire attendu pour la saisie d'une nouvelle réservation.

The screenshot shows a window titled 'Réservation' with a sub-header 'NOUVELLE RESERVATION'. The form includes the following fields:

- Agence: Voyageur
- Voyageur: Jaumot
- VOTRE ALLER**
  - Départ de: Calais
  - Vers: Cork
  - Départ Le: 04/04/2004
  - Paquebot: Sailor 1
  - Classe: 2
- VOTRE RETOUR**
  - Retour Le: 10/04/2004
  - Paquebot: Sailor 2
  - Classe: 3
- Reservation: 17
- Suspendue: (checkbox)
- Le: 09/04/2004
- Acompte: 0

At the bottom, there is a 'Réserver' button and a status bar showing 'Enr: 1 sur 1'.

Exemple de formulaire attendu pour la saisie d'un nouveau règlement

The screenshot shows a window titled 'Reglement' with a form for a new payment. The fields are:

- Reservation: 17
- N°Règlement: 2
- DateRèglement: 05/05/2004
- N°Reservation: 17
- N°Voyageur: 12
- MontantRèglement: 45
- N°CarteEmbarquemer: 13

The status bar at the bottom indicates 'Enr: 1 sur 1'.

Exemple de formulaire attendu pour l'affichage des disponibilités sur un trajet

The screenshot shows a window titled 'Liste\_Places\_dispo\_parN° Trajet...'. It contains the following fields:

- QuelTrajet: 1
- QuelleClasse: 2
- [Afficher Disponibilités] button

The status bar at the bottom shows 'Enr: 1 sur 1'.

Exemple de formulaire attendu pour l'enregistrement d'un nouveau trajet

The screenshot shows a window titled 'PlanningPrévisionnel' with the following fields:

- PortDépart: 1
- DateDépart: 04/04/2004
- N°Paquebot: 1

The status bar at the bottom indicates 'Enr: 1 sur 1'.